



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

Dans le respect des mesures imposées dans l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, les membres du conseil municipal siégeront à huis clos à la séance ordinaire du 20 avril 2020, et ce, jusqu'à ce que d'autres directives soient émises à ce sujet par le gouvernement.

Le public ne sera pas admis au cours de la prochaine séance, mais les citoyens sont invités à poser leurs questions concernant la séance par courriel, à l'adresse general@chertsey.ca, et ce, avant 16 h le 19 avril 2020.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 14^e jour du mois d'avril 2020.

Monique Picard
Directrice générale adjointe par intérim
et Service du greffe

AJOUT DE DERNIÈRE HEURE :

Veillez prendre note que toutes les assemblées de district sont annulées pour le moment et reportées à des dates ultérieures, qui vous seront communiquées.